

ALERTE

CONSEQUENCES DE LA SURPECHE AU SENEGAL

Plus de 290 millions de dollars de perte selon Mundis Maris

Mundis Maris est une organisation non gouvernementale qui intervient dans la préservation des ressources halieutiques. Cette organisation qui a tenu hier une rencontre a estimé les conséquences de la surpêche du Sénégal à 290 millions de dollars par an.

290 millions de dollars, soit plus de 145 milliards Cfa ! C'est la somme que perd chaque année le Sénégal dans le secteur de la pêche. La révélation est de Mundis Maris, une organisation non gouvernementale qui intervient dans la préservation des ressources halieutiques. Fort de ce constat, elle a lancé une campagne visant à protéger le bébé poisson avec comme slogan «petit poisson devient grand, si vous le laissez vivre». Présidente de Mundis Maris, Dr Cornelia Nauen soutient que les conséquences de la surpêche sont d'ordre écologique, social et économique. Pour Dr Nauen, «la disparition d'espèces nobles et grands prédateurs est liée à la destruction du milieu naturel et à la réduction de la capacité productive des écosystèmes». Ces conséquences «ont engendré des pertes économiques à échelle individuelle et collective».

Autre facteur évoqué : le changement climatique sur les océans. A l'entendre cette situation signifie : «L'expansion thermique du volume qui contribue à l'augmentation du niveau de la mer, moins d'oxygène dissous dans l'eau de mer ; ainsi certai-

nes espèces de grands poissons ne pourront plus vivre dans des océans tropicaux et la faune se déplace vers les pôles, quand elle le peut».

Comme solution par rapport à cette menace de surpêche, Mundus Maris propose la protection des aires marines. «Les aires marines protégées ont été montrées comme efficaces pour accroître la résilience des écosystèmes contre des menaces majeures. Parmi lesquelles, l'usage de certains types de plastique». Parce que croit savoir Dr Nauen, «la bonne partie de cette plastique finira dans les mers et océans».

Vice-président de Mundus Maris, Dr Aliou Sall invite pour sa part à maintenir l'intégrité de l'écosystème, l'approche de précaution à la pêche et toute autre utilisation des écosystèmes marins et côtiers tout en respectant les règles ; à assurer une large participation des différents acteurs sociaux, la promotion de l'intégration sectorielle et la sauvegarde des moyens de subsistance ainsi que l'investissement dans la recherche et la connaissance et dans l'accès aux résultats de la recherche.

Magib GAYE

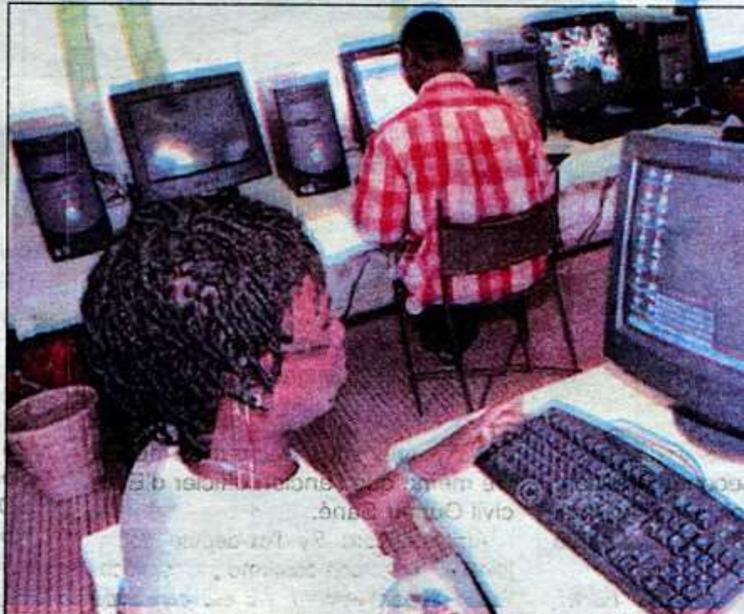
dans la capitale sénégalaise. Selon Khoudja Mbaye, «cette interaction va aider à limiter les dégâts». En effet, les constructeurs de tous les bâtiments présentant une certaine complexité sont obligés de disposer de plans de structures approuvés par un bureau de contrôle agréé par le ministre

journaliste. Cette réponse servira de réponse de presse tenue à la question de savoir si on dépense les moyens de sa politique. Le ministre par quatre chemins. Khoudja Mbaye nu le manque de moyens du ministère. «Depuis 1980, le Code de l'urbanisme ne s'est pas tenu. Les services du ministère ne sont pas équipés», renseigne Mme le

ALPHABETISATION

COM

Du matériel informatique offert aux femmes



Avec cette dotation, les femmes rurales sont à l'ère du numérique

(Correspondance) - Elles sont cinquante femmes à subir une formation en informatique. Après un mois, ces femmes issues des localités de Gadiobé, Galoya, Pété, Mboumba et Démet viennent de voir le bout de tunnel, avec la réception d'un matériel informatique flambant neuf. Ce don est constitué d'ordinateurs dotés d'unités centrales, de scanners, d'imprimantes et photocopieuses. Ce qui permettra à ces bonnes dames issues du milieu rural de renforcer leurs capacités en informatique et de s'adapter aux nouvelles techno-

logiques de l'information et de la communication.

Les ordinateurs et le matériel informatique ont été remis aux bénéficiaires par Malal Gacko, Président de l'Association de solidarité internationale active et durable (Assiad), grâce au concours de la Fondation Orange du conseil général de Seine et Marne.

Cette fondation, satisfaite du travail accompli par le maire et ses administrés, a décidé de renouveler sa confiance à ses partenaires du Fouta en leur octroyant un cofinancement d'un